

Allô Zimpôts : aide et conseils pour remplir sa déclaration de revenus

FISCALITÉ. Alors que les délais d'attente sont longs lors des rendez-vous aux impôts et que les dispositifs d'aide aux particuliers pour remplir les déclarations de revenus sont moindres, l'opération bénévole "Allô Zimpôts" tente de remédier à ce problème.

Comme chaque année, le dispositif "Allô Zimpôts" est mis en place jusqu'au 26 mai. Des experts-comptables bénévoles aident les particuliers à comprendre et à bien remplir leur déclaration de revenus. Organisée par l'Association réunionnaise d'éducation populaire (AREP) et la Direction régionale des finances publiques, avec le soutien des mairies partenaires, "Allô Zimpôts" est une action citoyenne de conseil et d'assistance.

Si les délais d'attente sont longs lors des rendez-vous aux impôts, des experts-comptables bénévoles prêtent main forte aux personnes qui ont du mal à remplir leur déclaration de revenus en ligne. "L'an dernier, l'AREP a accompagné plus de 20 000 personnes au total. Par le biais des partenariats, plusieurs actions continuent peu à peu à se mettre en place. Notre but est vraiment d'aider les gens, quelles que

trées, notamment en ce qui concerne la paperasse, explique Émilie, bénévole à l'AREP. On a la chance d'avoir des experts-comptables bénévoles qui se rendent disponibles un peu partout sur l'île ce vendredi. C'est une action qui aide beaucoup de personnes."

RENDEZ-VOUS CE VENDREDI 26 MAI

Des consultations téléphoniques sont actuellement possibles jusqu'au 26 mai, avec une nocturne demain soir jusqu'à 23h. Pour cela, il suffit de se munir de sa déclaration de revenus 2022 et de son avis d'imposition pour l'année 2021. Un numéro vert est mis à disposition de 11 à 20h, au 0 8000 65432. Les appels et entretiens sur place sont gratuits et confidentiels.

Les consultations en présentiel ont lieu ce vendredi 26 mai, de 9 à 12h, aux cinq coins de l'île : à Saint-Denis, à la Maison du chiffre, au 36 Rue Juliette-Dodu, à la

rue Waldeck-Rochet, au Tampon, à l'hôtel de ville, au 256 rue Hubert-Delisle, à Saint-Pierre, à TechSud, dans le bâtiment Alpha, au 27 avenue Dr Dambreville et enfin à Saint-Benoît, au Village Connecté, au 15 rue Pierre-Benoît-Dumas

ANNAËLLE DORRESSAMY

Rendez-vous ce vendredi 26 mai aux cinq coins de l'île pour remplir sa déclaration de revenus (photo L.L.-Y).



VITE LU

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : 5 700 RÉUNIONNAIS CONCERNÉS EN 2022

EMPLOI. Hier, le Comité régional de l'inclusion dans l'emploi a fait le bilan de l'année 2022. 5 700 nouvelles personnes ont été accueillies dans 85 structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) proposant des parcours associant travail, formation et un accompagnement adapté d'une durée maximale de 24 mois. "Ces personnes, demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires des minima sociaux, bénéficient d'un accompagnement personnalisé qui permet d'apporter des réponses concrètes à toutes les problématiques sociales rencontrées (logement, santé...)", précise le préfet de La Réunion. Après une remise à niveau, la montée en compétence se fait de manière

moitié des personnes accueillies, soit 53 %, ont bénéficié d'une sortie en emploi ou en formations certifiantes et qualifiantes.

SIX MOIS SUPPLÉMENTAIRES POUR TORSKAL TRIBUNAL DE COMMERCE.

Fin novembre, Torskal, société internationale de biotechnologie, pionnière de la nanotechnologie verte, avait été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce. Une procédure nécessaire pour lui permettre de trouver de nouveaux investisseurs. Ce qui a été le cas. Début mars, la dirigeante de Torskal, Anne-Laure Morel, évoquait des discussions avancées - toujours en cours - avec Hybrigenics SA. De retour devant le tribunal de commerce, Torskal a obtenu du tribunal la prorogation

5 LA RÉUNION L'ACTUALITÉ

Le Quotidien de la Réunion - Jeudi 25 mai 2023

CONSEILS D'EXPERTS-COMPTABLES

« Allô Zimpôt », une aide pour déclarer ses revenus

Remplir correctement sa déclaration de revenus peut vite virer au casse-tête. Des experts-comptables se mobilisent demain, lors de l'opération « Allô Zimpôt », afin d'offrir leur aide aux contribuables de 9 heures à 12 h 30 dans cinq villes de l'île (Saint-Denis, La Possession, Saint-Benoît, Le Tampon, Saint-Pierre).

Opération citoyenne de conseil et d'assistance pour aider les particuliers à comprendre et bien remplir leur déclaration de revenus, « Allô Zimpôt » est pilotée par le conseil régional de l'ordre des experts-comptables (Croec). Depuis lundi, une plateforme téléphonique est mise à disposition du public, grâce à un numéro vert (0 8 000 65 432).

Demain matin, les contribuables pourront venir rencontrer gratuitement un expert-comptable bénévole, sans rendez-vous, de 9 heures à 12 h 30, en consultation libre et confidentielle dans l'un des cinq sites d'accueil prévus: Saint-Denis (Maison du chiffre, 36 b rue Juliette Dodu), La Possession (hôtel de ville, rue Waldeck-Rochet), Saint-Benoît (Village connecté, 15 rue Pierre Benoît Dumas), Le Tampon (hôtel de ville, 256 rue Hubert Delisle), Saint-Pierre (TechSud, bâtiment alpha, 27 avenue Dr Jean-Marie Dambreville). Si la date limite de déclaration papier a déjà expiré,

celle de la déclaration en ligne est fixée au 8 juin prochain.

Peut-on rattacher un enfant majeur au foyer fiscal? Quelles sont les primes exonérées d'impôt? Comment remplir sa déclaration en cas de divorce? Comment déclarer des dons à des associations? Peut-on déduire les frais de garderie des enfants?

Cryptomonnaie, comment déclarer?

« Les questions peuvent être nombreuses. L'essentiel d'entre elles, la plupart du temps porte sur des changements de situation familiale. Un divorce, un mariage, un Pacs... La question de la pension alimentaire, les gardes alternées... Il y a plein de subtilités à savoir et notre opération sert justement à apporter des réponses au public », souligne Carole Akhoun Timol, expert-comptable, élue

au Croec et référente de l'action « Allô Zimpôt ».

« Nous serons là pour répondre à toutes les questions. Après, parfois il y a des gens qui viennent avec des sujets qui sont en dehors du cadre de la déclaration de revenus comme les histoires d'héritage, de terrain. On est aussi accompagnés par des agents des impôts sur chaque site. On peut donc les orienter, les conseiller, mais le sujet principal reste la déclaration de revenus », insiste l'expert-comptable.

« On a des questions simples et d'autres inattendues. L'an dernier, par exemple, une personne est venue nous voir lors de l'opération à Saint-Denis et il avait des questions très pointues concernant la cryptomonnaie. Comment appliquer-t-on le régime fiscal aux cryptomonnaies? Par chance, on avait un confrère spécialiste du sujet et on a pu l'aider. On est tout le temps obligé de se tenir informé des évolutions puisqu'il y a des lois qui peuvent apparaître

en cours d'année. On suit évidemment la loi de finances publiée fin décembre, qui donne les grandes lignes de la politique budgétaire. Le plafond des heures supplémentaires exonérées d'impôts a-t-il été relevé? Le barème des frais kilométriques a-t-il été revalorisé? Mon enfant étudie en Chine, est-ce que je peux le rattacher sur ma déclaration de revenus? Il ne faut pas avoir peur de venir, il n'y a pas de mauvaises questions », assure Carole Akhoun Timol, qui rappelle que les contribuables bénéficient d'un droit à l'erreur en matière fiscale, dans un certain délai.

Une déclaration rectificative peut être ainsi réalisée pour régulariser une inexactitude ou une omission.

« Le dispositif Allô Zimpôt s'adresse à tous et justement cette matinée permet des échanges approfondis en cas de questions complexes. Il ne faut pas hésiter à venir. »

Florence LABACHE



« On propose cette matinée d'échange demain pour aider au mieux le public à remplir sa déclaration de revenus », dit Carole Akhoun Timol, expert-comptable. (Photo Emmanuel Grondin)